IFAW
Fonds international pour la protection des animaux

Protéger les individus, les populations et les habitats

Contact presse :

Anne Perthuis, Les Influenceurs, 01 53 53 36 87, aperthuis@les-influenceurs.com
Julie Matondo, responsable communication IFAW France, 03 26 48 64 79 / 06 12 36 40 07, jmatondo@ifaw.org

DOSSIER DE PRESSE

Mai 2017

Sommaire

IFAW, une ONG mobilisée depuis près de 50 ans… **P. 3**

Une approche militante fondée sur une expérience de terrain et une influence locale solides **P. 4**

Portrait de militante et dirigeante : Céline Sissler-Bienvenu, ou l'engagement d'une femme en terrain souvent hostile… **P. 6**

Trois programmes transversaux font la singularité d'IFAW **P. 7**

Exploitation commerciale des espèces sauvages : de quoi parle-t-on ? Quelques chiffres pour se faire une idée… **P.11**

Nos ressources pour vous aider à réaliser vos sujets :

- **Des experts d'IFAW** rapidement disponibles en interview: http://www.ifaw.org/france/a-propos-d-ifaw/experts
- **Des photos** en haute définition et **des rushs vidéo** pour compléter vos reportages : www.ifawimages.com
- **Rapports, infographies, data** et l'ensemble des publications d'IFAW sur la page **http://www.ifaw.org/france/resource-centre**
- **Mise à jour quotidienne de blogs d'experts et communiqués de presse sur la page http://www.ifaw.org/france/actualites**
- **6 centres de sauvetage et de réhabilitation à travers le monde ouverts aux journalistes et documentaristes**

Suivez IFAW sur

IFAW, une ONG mobilisée depuis près de 50 ans…

IFAW, le Fonds international pour la protection des animaux, est une ONG fondée au Canada en 1969 par Brian Davies, à l'initiative d'une poignée de citoyens mobilisés contre la chasse commerciale aux blanchons, à savoir les jeunes phoques du Groënland âgés de moins de 3 mois.

Très rapidement l'opinion mondiale se mobilise et peu à peu IFAW grandit et élargit son champ d'action à d'autres espèces : baleines, éléphants, ours, tigres… D'envergure internationale, IFAW est aujourd'hui une organisation efficace venant au secours des animaux en détresse dans le monde entier. IFAW compte près de 200 employés dans le monde entier, lesquels protègent les animaux et leurs habitats dans plus de 40 pays, soutenus et encouragés dans leur action par plus d'1,5 million de sympathisants.

IFAW France, qui a fêté ses 20 ans en 2015, a son siège établi à Reims d'où l'organisation déploie son expertise en France et en Afrique francophone subsaharienne. Le siège international d'IFAW est situé à Washington, aux États-Unis.

16 bureaux d'IFAW dans le monde :

États-Unis, Canada, Kenya, Afrique du Sud, Zambie, Malawi, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, France, Emirats-Arabes-Unis, Chine, Inde, Russie, Australie.

… avec une conviction profonde : « Le destin de l'humanité est étroitement lié à une biodiversité et à une planète en bonne santé »

Pour IFAW, le destin de l'humanité est si étroitement lié à une biodiversité et à une planète saines que nous ne pourrions pas exister sans elles. Tout le réseau de la vie est interconnecté : **nous devons protéger les animaux car nos actions constituent la plus grave menace pour leur survie, et leur extinction est la plus grave menace pour la nôtre**. La vision d'IFAW est donc celle d'un monde dans lequel les animaux sont respectés et protégés.

Fort de cette vision, **IFAW publie, en avril 2017, un rapport intitulé « *Mesurer ce qui compte* »**, qui démontre, au travers de recherches et d'études de cas, comment les êtres humains bénéficient de la préservation des espèces sauvages et d'un traitement humain des animaux de compagnie et d'élevage. **L'objectif de ce rapport est d'ouvrir la discussion sur ce qui définit le bien-être animal et le bien-être humain et de faire entrer plus explicitement le bien-être et la protection des animaux dans le champ des politiques et des actions sociétales, environnementales et économiques des états.**

Une approche militante fondée sur une expérience de terrain et une influence locale solides

Des équipes sur le terrain

Sauveteurs, vétérinaires, juristes, chargés de campagne, scientifiques, éducateurs œuvrent au côté d'un personnel opérationnel hautement qualifié pour secourir les animaux en détresse.

Reconnu pour son expertise, IFAW intervient régulièrement auprès de gouvernements pour mettre en œuvre des missions d'urgence, transférer des compétences ou sensibiliser les populations locales face aux menaces qui pèsent sur la survie de certaines espèces sauvages.

> En 2014, la Côte d'Ivoire fait appel à IFAW pour sauver ses derniers éléphants de forêt. L'ONG mobilise alors une équipe d'une dizaine de personnes, dont plusieurs spécialistes sud-africains, pour déplacer une population de 6 éléphants venus à Daloa depuis le parc national de la Marahoué, leur habitat naturel petit à petit fragmenté par une pression anthropique croissante, vers le parc national d'Azagny, plus de 500 kilomètres au sud du pays. IFAW, grâce à ses donateurs, a investi plus de 180 000 euros pour financer cette opération particulièrement risquée et délicate. Regarder la vidéo

Dans le cadre de la lutte contre le braconnage, IFAW agit sur le terrain en Afrique, en Russie et en Asie, où ce fléau explose et où les Etats appellent à l'aide pour secourir les éléphants, les rhinocéros, les tigres, les antilopes saïga et d'autres espèces emblématiques.

Les équipes d'IFAW fournissent du matériel, animent et soutiennent des formations visant à renforcer les capacités techniques et opérationnelles de lutte contre le braconnage et le trafic dans les pays sources et les pays de transit. Elles mènent des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique dans les pays consommateurs des produits dérivés d'animaux sauvages, particulièrement en Asie, en Europe et aux États-Unis.

Une coordination internationale efficace

Fort de son expertise et de sa présence sur tous les continents, IFAW vient au secours des animaux en détresse dans le monde entier. Aujourd'hui, IFAW intervient pour protéger les animaux dans plus de 40 pays où l'ONG a identifié des besoins critiques et des partenaires locaux sûrs tant publics que privés.

Particulièrement engagé dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, IFAW agit aux côtés d'agences de lutte tant nationales (police, gendarmerie, douanes) qu'internationales.

IFAW est ainsi à l'initiative, en 2013, du tout premier protocole d'accord signé par le Programme sur la criminalité environnementale d'INTERPOL avec une ONG, qui établit le cadre de la coopération entre INTERPOL et IFAW pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

IFAW agit aussi auprès des décideurs politiques et économiques

IFAW produit des rapports sur ses sujets d'expertise et milite pour la prise en compte du bien-être animal et de la conservation dans les décisions, notamment au cœur des conventions et des accords internationaux comme la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), la Convention sur la diversité biologique (CDB) ou encore la Commission baleinière internationale (CBI).

IFAW est également présent à Bruxelles et à Washington auprès des pouvoirs législatifs pour plaider la cause des animaux.

En France, le 20 juillet 2016, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de **loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** après deux années de discussion auxquelles IFAW a largement contribué et fait inclure un **meilleur encadrement du commerce en ligne des espèces sauvages**.

Mais il reste bien des combats à mener. IFAW poursuit ses efforts pour obtenir **une interdiction totale du commerce de l'ivoire au sein de l'Union Européenne** et la destruction systématique des stocks d'ivoire saisis.

En juin 2015, IFAW publie *« Ivoire d'éléphant - Lot du jour : adjugé, vendu ! »*, rapport qui révèle l'ampleur du commerce de l'ivoire dans les salles de ventes aux enchères en France alors que les éléphants traversent l'une des crises les plus graves de leur existence en raison de la demande pour leur ivoire.

IFAW s'adresse aussi aux décideurs du secteur privé pour un engagement responsable des entreprises.

En France, IFAW collabore avec Leboncoin.fr, Naturabuy.fr et Marche.fr afin qu'ils adaptent leur réglementation concernant la vente des animaux vivants et des produits dérivés d'espèces sauvages menacées. IFAW a obtenu des géants chinois du commerce en ligne Taobao et Alibaba mais aussi d'eBay qu'ils appliquent une politique de tolérance zéro à l'égard du trafic d'espèces sauvages et de leurs produits dérivés et s'engagent à rendre leurs plateformes hermétiques à ces produits.

En septembre 2016, en marge de la CoP17 de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, IFAW a réuni les grandes entreprises du web Tencent et eBay, TRAFFIC, le service des poursuites publiques du Kenya et l'autorité de gestion chinoise de la CITES, afin qu'ils exposent leurs stratégies de lutte contre la cybercriminalité liée aux espèces sauvages.

Portrait de militante et dirigeante : Céline Sissler-Bienvenu, ou l'engagement d'une femme en terrain souvent hostile…

Directrice France et Afrique francophone d'IFAW, Céline Sissler-Bienvenu est diplômée de l'Université de Jussieu à Paris (Maîtrise de Sciences naturelles) et de l'Ecole de Faune de Garoua au Cameroun (Diplôme de spécialiste de la faune sauvage).

Première Européenne diplômée de l'Ecole de Faune de Garoua, Céline Sissler-Bienvenu a déployé des programmes de soutien aux éco-gardes d'Afrique centrale, où le braconnage reste un grave problème. Elle a contribué à la mise en place de formations à la lutte contre la fraude et d'opérations d'application de la loi afin de combattre le commerce illicite d'ivoire dans ces régions. En France, Céline s'attache à mettre fin au commerce d'espèces sauvages et de leur dérivés sur Internet et à fermer le marché domestique de l'ivoire.

Profondément attachée au bien-être des animaux, elle est de tous les combats pour protéger les espèces en danger. Elle participe ainsi aux programmes *Protection des habitats* et *Criminalité liée aux espèces sauvages* d'IFAW, en particulier en Afrique francophone où elle a collaboré activement à l'élaboration de programmes éducatifs afin de réduire les conflits homme-éléphant et d'encourager une coexistence pacifique entre les pachydermes et les humains. Elle a également apporté une contribution importante aux efforts conjoints des bureaux européens d'IFAW qui ont abouti à l'interdiction de l'importation de produits dérivés de phoques, un progrès crucial dans la lutte pour mettre fin à la chasse aux phoques au Canada.

Sur le plan international, Céline Sissler-Bienvenu participe régulièrement à la Conférence des Parties à la CITES depuis 2004. Grâce à sa connaissance des pays d'Afriques francophone, à sa connaissance de diverses espèces de faune sauvage, Céline dispose d'une compréhension pointue des défis auxquels sont confrontées ces mêmes espèces.

Trois programmes transversaux font la singularité d'IFAW

IFAW se donne pour mission de protéger et sauver des animaux dans le monde entier en privilégiant des solutions durables aux actions coup de poing et en défendant leur cause auprès des responsables politiques, des législateurs et de la société dans son ensemble.

IFAW déploie son action autour de 5 **programmes** : criminalité contre les espèces sauvages, sauvetage des animaux, conservation marine, animaux des communautés et protection des habitats. L'éducation environnementale est une composante intégrée à chacun de ces programmes.

L'ONG se singularise par une implication active auprès des autorités et populations locales pour lutter contre l'exploitation commerciale des espèces sauvages, par son travail de terrain, sa capacité à intervenir en urgence et sa volonté de sensibiliser les populations dès le plus jeune âge via ses supports éducatifs et pédagogiques.

1/ Une action de fond pour enrayer la criminalité liée aux espèces sauvages

Le trafic mondial d'animaux sauvages menace la biodiversité en menant vers une disparition définitive de nombreuses espèces déjà menacées. Il peut aussi faciliter l'expansion et la transmission de maladies infectieuses aux animaux domestiques comme aux êtres humains.

IFAW fait campagne pour une protection maximale des animaux à l'échelle des individus, des populations sauvages, des espèces et de leurs habitats par une participation active au sein d'organisations internationales telles que la CITES et à travers la signature d'accords internationaux.

IFAW œuvre également à garantir l'application effective des réglementations à travers la formation des écogardes, des douaniers et des forces de l'ordre chargés de veiller au respect des lois relatives à la faune sauvage.

Pour protéger les espèces exploitées à des fins commerciales, il est essentiel de parvenir à une meilleure collaboration internationale en matière de prévention de la criminalité liée aux espèces sauvages. IFAW lutte contre cette criminalité au travers d'activités conçues pour maximiser l'impact des actions policières dans ce domaine.

En 2015, IFAW et le Kenya Wildlife Service (KWS) ont jeté les bases d'un projet innovant baptisé **tenBoma**. Celui-ci propose de mettre sur pied un centre interservices de renseignement sur la criminalité liée à la faune sauvage et de moderniser les opérations menées par le KWS pour intercepter les braconniers **avant** qu'ils n'abattent éléphants et rhinocéros. Dans les premiers sites de mise en œuvre du projet, plus aucun acte de braconnage n'a été relevé à ce jour.

Depuis 2003, IFAW est le partenaire du programme criminalité environnementale d'INTERPOL, la plus grande organisation de coopération policière internationale, en vue de démanteler des groupes criminels impliqués dans le très lucratif trafic d'espèces sauvages et de produits dérivés. Ensemble, ils travaillent dans le cadre d'ateliers de formation et d'opérations de répression.

IFAW et INTERPOL ont signé le premier mémorandum d'entente entre la Sous-direction de la Sécurité environnementale d'INTERPOL et une organisation non gouvernementale.

IFAW a formé plus de 10 000 agents des douanes et officiers de protection de la faune sauvage aux quatre coins du monde afin qu'ils soient en mesure de détecter le trafic aussi bien d'animaux vivants que de produits dérivés d'espèces sauvages mais aussi de lutter contre le braconnage et le trafic d'animaux sauvage à l'échelle internationale.

IFAW apporte son aide aux forces de l'ordre en contribuant au financement des enquêtes et des opérations destinées à démanteler les marchés nationaux et les chaînes d'approvisionnement internationales. L'ONG soutient par ailleurs la mise en place de réseaux de coopération policière dans les régions sensibles. Enfin, IFAW apporte son soutien aux forces de l'ordre en rassemblant et en transmettant des informations de première main.

2/ Sauvetage des animaux sur les théâtres de catastrophes d'origine humaine ou naturelle

IFAW dépêche des équipes d'intervention d'urgence multidisciplinaires – logisticiens, sauveteurs, vétérinaires - dans les régions du monde frappées par des catastrophes naturelles (incendies, inondations, ouragans, tornades, épisodes de sécheresse, séismes, tsunamis ou encore éruptions volcaniques). IFAW se mobilise également pour secourir les animaux victimes de catastrophes d'origine humaine : marées noires, accidents nucléaires, crises financières, conflits armés, actes de cruauté et de maltraitance répétés (usine à chiots, combat de chiens par exemple).

Les catastrophes naturelles sèment le chaos dans les zones sinistrées, engendrant de grandes difficultés économiques et causant parfois la perte tragique de nombreuses vies humaines, ce qui occulte souvent la souffrance des animaux. Même si les animaux sauvages ont appris à s'adapter à des conditions de vie extrêmes, ils ne sont pas à l'abri d'une blessure lors de tels épisodes et peuvent manquer cruellement de nourriture, d'eau ou d'abris. Les animaux de compagnie, entièrement dépendants de leurs maîtres, sont pour leur part, fréquemment abandonnés lors de la fuite nécessaire de leurs propriétaires.

Lors de ces catastrophes, IFAW prend également en compte les risques sanitaires liés à une non gestion des animaux, notamment d'élevage, susceptibles de propager des épidémies. À ce titre, les vétérinaires d'IFAW pourvoient à la vaccination pour éviter des maladies et à terme des morts supplémentaires.

IFAW évalue les situations d'urgence, élabore des stratégies, dirige, finance et assiste les équipes de sauvetage d'animaux sur le terrain. L'ONG approvisionne ainsi les régions sinistrées en nourriture, en eau, en équipement et en matériel médical. Elle apporte également son expertise unique pour prendre en charge les animaux en détresse, pour les soigner et les rendre à leur famille et/ou les remettre en liberté lorsque la situation le permet.

> En 2015, deux séismes consécutifs dévastent le Népal. Une équipe d'intervention d'urgence d'IFAW est envoyée à Katmandou pour évaluer les besoins des animaux sur place et procéder au sauvetage des animaux blessés.
>
> En 2010, suite au séisme qui ravage Haïti, IFAW participe à la coalition ARCH (Animal Relief Coalition for Haïti) pour aider plus de 50 000 animaux et proposer des améliorations à long terme sur le système de protection des animaux dans le pays. En 2011, après les ravages du séisme et du raz-de-marée au Japon, IFAW organise la première conférence internationale pour élaborer des recommandations sur les soins à prodiguer aux animaux – animaux de compagnie ou d'élevage et faune sauvage - face à la contamination radioactive.

En outre, IFAW noue constamment de nouveaux partenariats pour mettre sur pied des **Réseaux de sauvetage d'urgence** (ERN) fiables dans des régions considérées à risque, notamment en Asie du Sud-Est, en Inde et aux États-Unis. Les membres des ERN identifient les meilleures pratiques à appliquer avant, pendant et après les catastrophes à l'échelle des communautés.

IFAW sauve chaque année des éléphants, des ours, des tigres, des rhinocéros et d'autres animaux sauvages abandonnés à une mort certaine. Lorsqu'ils sont rétablis, l'ONG les relâche mais, si leurs blessures sont trop graves ou s'ils ont vécu trop longtemps captifs pour retourner dans la nature, IFAW les place dans un sanctuaire qui leur prodiguera des soins attentifs tout au long de leur vie. IFAW travaille en collaboration avec de nombreuses organisations à travers le monde, afin d'assurer la promotion des meilleures normes et directives en matière de sauvetage et de protection des animaux.

Centres de sauvetage d'IFAW :

L'orphelinat pour les éléphants en Zambie
Les centres de sauvetage de la faune sauvage en Inde
Le centre de sauvetage des ours bruns de la région de Tver, en Russie
Le centre de sauvetage des grizzlis en Colombie-Britannique, au Canada
Le centre de sauvetage des rapaces à Pékin, en Chine
La réhabilitation des tigres en Russie

3/ Une mission pédagogique pour sensibiliser les jeunes générations

Avec ses supports et outils d'*Action pour les animaux*, IFAW cible les enseignants et les éducateurs des écoles primaires et des collèges auxquels, à titre gracieux, sont adressés sous forme de DVD, un film, des trames de cours, des supports pédagogiques et des activités élaborés pour 3 tranches d'âge sur un thème donné.

Le concours de dessin et d'écriture invite les jeunes à passer à l'action pour les animaux. IFAW diffuse son kit pédagogique auprès de 12.000 écoles et collèges et va à la rencontre des étudiants des grandes écoles telles que Sciences-Po et des universitaires.

Exploitation commerciale des espèces sauvages :

de quoi parle-t-on ? Quelques chiffres pour se faire une idée…

En France, entre 2012 et 2015, chaque année, plus de 1 000 animaux vivants ont été saisis par les autorités douanières.

En 2014, dans 16 pays, en l'espace de six semaines, 33 006 animaux vivants et/ou parties d'animaux d'espèces menacées ont été mis en vente sur 280 sites de commerce en ligne pour une valeur totalisant près de 8 millions d'euros.

Le 6 février 2014, l'état français détruit plus de 3 tonnes d'ivoire illégal au pied de la Tour Eiffel.

Entre mai et juillet 2014, 1,8 tonne d'ivoire a été vendue en salle d'enchères pour un montant de 1 227 455 €.

Le 5 février 2015, 18 688 hippocampes déshydratés sont saisis à Roissy.

Les 18 et 22 septembre 2015, à l'aéroport de Roissy, les autorités douanières saisissent 119 scorpions vivants.

En 2016, un grand recensement des éléphants de savane d'Afrique mené dans 18 pays a révélé un effondrement de 30% de leur population entre 2007 et 2014 notamment au profit d'un braconnage d'ampleur orchestré par la criminalité organisée et certains groupes terroristes régionaux.

Le 25 mai 2016, la douane saisit plus de 212 kg d'ivoire dans une entreprise de négoce de la région parisienne.

… et pour en savoir plus sur IFAW

Nombre de de jeunes sensibilisés chaque année : 5 millions
Nombre de chiens et chats pris en charge lors de projets menés par IFAW : 502 363
Nombre d'animaux en détresse sauvés par IFAW : 228 311
Nombre éléphants protégés dans les zones d'habitat mises en place par IFAW : estimé à 26 910
Nombre d'agents formés pour protéger la faune sauvage : 10 899
Nombre d'ours orphelins élevés et relâchés : 296
Nombre de personnes nécessaire pour avoir un impact : UNE (Vous)